

Drancy le 25 novembre 2019



# **LETTRE OUVERTE AU PERSONNEL DE LA VILLE DE DRANCY ET DU CCAS**

Objet : Noël Solidaire des enfants et du personnel communal de la Ville de Drancy et son CCAS

Mesdames , Messieurs,

Par lettre ouverte en date du 1 octobre et relance du 28 octobre 2019, nous avons interpellé le Maire et le Président du CASC afin de pouvoir organiser et avoir des moyens pour un « Noël pour les enfants du Personnel » au vu des statuts du CASC.

**POUR SEULE REPONSE, NOUS AVONS EU DES ACCUSATIONS  
TYPE FAKE NEWS SUR LES VALEURS HISTORIQUES DE LA CGT.**

**LA CGT, AVEC SES SEUL(E)S TROIS (3) ELU(E)S AU CASC \* ,**

**SUR 19 ELU(E)S, A TOUJOURS DEFENDU ET PROPOSE**

**DES AVANCEES SOCIALES POUR LES AGENTS DE DRANCY**

**LES FAITS DE REcul SOCIAL,  
LE MEPRIS DU PERSONNEL SONT LA,  
L'AUTORITE (MAIRE) ET LE CASC  
REFUSENT TOUJOURS A VOS ENFANTS  
« UN NOEL SOLIDAIRE ».**

**LA DIRECTION CGT PRENDRA DONC TOUTES SES RESPONSABILITES**

## **JOYEUX NOEL A VOUS ET VOS ENFANTS**

**Pour le personnel, la CGT**

**Quand la liste CGT fait 15 % aux élections du CASC avant et après 2016, c'est les agents qui en paient lourdement les suites...**

**Une CGT forte, c'est toujours de fortes avancées sociales (congrés payé juin 1936, octobre 1945, création de la sécurité sociale, 1969 création du Casc Drancy par la CGT)**